20e Année. — N° 4120 Bureaux : RUE NAIN, 1. UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. Bureaux : RUE NAIN, 1. Lundi 5 Juillet 1875

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . . 25 c.
Réclames : » . . . . 30 c.
Faits divers : » . . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal; à *Lille*, chez M. Quarré, Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffrey et Cie, 8, place de la Bourse; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX 4 JUILLET 1875.

Les alliances

Il y a deux jours, le *Journal des Débats* publiait un article très remarqué que nous a signalé un de nos correspondants. Le rédacteur, saluant à son arrivée en France l'archiduc Albert, faisait ressortir le rôle de ce prince, partisan déclaré de l'alliance Austro-Russe, et indirectement l'obligation que la France a envers lui pour les avantages que notre pays peut retirer de cette alliance.

Notre correspondant établissait certaines réserves sur l'efficacité de la protection dont l'entente et les bons rapports de l'Empereur François-Joseph avec le Czar Alexandre peuvent couvrir la France contre les projets ultérieurs de l'Allemagne. Ces réserves se trouvent justifiées par un nouvel article du *Journal des Débats* lui-même. Sans doute ce journal a beaucoup perdu de son ancienne réputation depuis qu'il est devenu l'allié du parti radical, mais à l'étranger il a gardé une partie du prestige qu'il avait autrefois alors qu'on le considérait comme le principal organe de l'opinion publique dans notre pays. C'est en raison de cet ancien prestige, dont il reste quelques traces, que nous signalons l'article qu'il vient de publier sous la signature de M. John Lemoinne.

Le journaliste académicien commence par blâmer la facilité avec laquelle nous nous laissons aller à de dangereuses illusions ; et parlant de cette récente intervention de la Russie dont il a été tant fait de bruit, il dit :

« Il ne faut pas s'exagérer la portée de ces démonstrations. Il ne faut pas en déduire d'un jour à l'autre une modification dans des alliances qui sont à la fois des alliances d'intérêts et de famille. Il ne faut pas s'imaginer que l'empereur de Russie, neveu dévoué et respectueux du roi de Prusse devenu empereur d'Allemagne, va sortir de la ligue qui unit toutes les monarchies pour se jeter dans les bras de la république française. »

Nul ne pourra malheureusement contester l'exactitude de cette vérité, qui n'a que le temps d'être exposée trop crûment ; mais il est utile de constater que ce jugement politique se trouve formulé dans un journal qui tous les jours, depuis bientôt deux ans, s'est fait le défenseur de l'idée républicaine et l'allié complaisant des radicaux.

Puis l'écrivain aborde la question des rapports de l'Angleterre avec la France et avec les autres puissances Européennes. Il prend soin de préciser que « l'Angleterre ne fait pas de politique sentimentale, et qui si elle nous » témoigne quelque intérêt c'est qu'elle » y trouve son compte. » Un peu plus loin, il ajoute :

« Ayons donc un peu de modestie et de clairvoyance, et tâchons de nous défaire de cette mauvaise habitude de toujours nous croire aimés pour nous-mêmes. Les nations et les gouvernements ont des intérêts ; quant à avoir des sentiments, c'est une naïveté qui est bonne pour nous. »

Pour dissiper cette tendance fâcheuse de l'esprit français à croire à des sympathies qui n'existent pas, le *Journal des Débats* cite ce passage d'une feuille qui est l'organe des classes élevées, la *Saturday Review*.

« Nous ne savons si ce sont les représentations de lord Derby qui ont été efficaces à Berlin. Dans tous les cas, il est sûr qu'il n'y a pas eu de menace de s'unir à la France en cas de guerre... Une alliance avec la France contre l'Allemagne serait contre nature. La grandeur et la puissance de l'empire allemand ne sont point contraires aux intérêts anglais; et ce n'est pas un malheur pour nous qu'un voisin toujours remuant soit obligé pendant plusieurs années de se tenir en paix. »

Comprendra-t-on enfin en France que nous ne devons compter que sur nous-mêmes et que, comme le dit M. John Lemoinne, c'est seulement « quand » le pays sera reconstitué qu'il retrouvera des alliances, parce que les al» liances ne vont qu'à la force ». Il faut espérer que cette vérité finira par pénétrer tous les esprits et que les leçons de l'expérience ne seront pas perdues.

Reste à savoir maintenant, non pas précisément si notre pays pourra se reconstituer, car nous ne désespérons pas de l'avenir et nous avons foi dans nos destinées et dans la providence, mais surtout comment il pourra se reconstituer. Nous exprimons une conviction sincère et raisonnée en disant qu'il faudrait que la République vécut chez nous pacifiquement sous un nombre indéfini de générations pour cesser d'être à l'égard de l'Europe une menace et une cause de défiance et d'hostilité. Or, l'exemple du passé et du présent nous prouve que la république n'a jamais eu chez nous une existence pacifique, et que si, en ce moment la paix règne dans la rue, c'est parce que la république n'est pas conduite par les républicains, c'est parce que, à la tête de l'Etat, se trouve un homme commandant une armée fidèle qui saurait empêcher la révolution de tourner à l'émeute. La république n'étant pas une fin, il faut donc chercher ailleurs une solution.

ALEXANDRE WATTEAU.

Souscriptions pour les inondés du Midi.

Les désastres du Midi continuent d'exciter partout un grand mouvement de sympathie et de générosité, les souscriptions se multiplient et les secours arrivent de toutes parts.

Le Conseil Municipal de Lyon a voté dans sa séance extraordinaire d'hier vendredi un secours de 50.000 francs.

Le *Salut Public* a recueilli en cinq jours, 100,027 fr. 75. La chambre de commerce de Lyon a voté 10,000 fr.; la cour d'appel 2,000; l'Académie de Lyon 1,000 fr. Le Tribunal civil de Rouen a voté un secours de 1000 fr. Le comité des fêtes de Bienfaisance de la même ville a voté 3000 francs.

—

Les souscriptions pour les inondés versées entre les mains de Mme la maréchale et des membres du comité central, atteignent la somme totale de 819,711 fr. 85 c.

Les souscriptions versées jusqu'à ce jour à la caisse centrale du Trésor public à Paris et aux caisses des trésoriers-payeurs généraux dans les départements s'élèvent à la somme de 250,423 fr. 40.

Si l'on ajoute cette somme au montant de la liste de Mme la maréchale on obtient le total de 1,070,135 fr. 25.

—

La représentation du *Tour du Monde* donnée à Bruxelles au bénéfice des inondés du midi de la France, a produit la somme de 1,555 fr. 75 c., qui sont remis à l'ambassade française; les droits d'auteur sont réservés, mais une demande est faite et nul ne doute quelle ne soit accordée.

—

M. Crémieux, député, a versé hier à la caisse de l'Assemblée nationale 50,000 fr. à titre de souscription en faveur des inondés du Midi de la France.

—

Hier, 375 députés avaient souscrit à la Chambre. Le total des souscriptions s'élève à 80,000 francs.

—

L'*Echo de la Province* annonce que la souscription totale du comte de Chambord en faveur des inondés du Midi est de 15,000 francs.

—

Demain lundi, 5 juillet, Mgr l'archevêque de Toulouse célébrera solennellement, dans la cathérale, une messe pontificale pour le repos de l'âme de ceux qui ont péri victimes des inondations.

—

Par décret inséré au *Journal officiel* d'hier, le conseil général de la Gironde est convoqué en session extraordinaire pour le 7 juillet prochain, à l'effet de délibérer sur les mesures à prendre par suite de l'inondation.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 3 juillet.

Je vous ai signalé la reculade des gauches, qui n'ont pas osé présenter une proposition formelle de dissolution et se sont contentées d'une nouvelle recommandation à leurs amis pour éviter les amendements et les discussions prolongées, mais les droites feraient bien de déjouer toutes ces petites manœuvres des gauches et de poser carrément à la tribune la question de la dissolution.

Même en s'en tenant aux projets de loi énumérés par M. Laboulaye, comme étant les seuls à discuter, cette année, il est impossible de ne point dépasser de beaucoup la date du 15 août. L'Assemblée ne peut ainsi se lier les mains et n'accorder qu'un examen rapide et superficiel à des lois qui intéressent, au plus haut degré, les intérêts du pays.

Du reste, bon nombre de républicains refusent d'attacher une importance pratique à la réunion de vendredi. Dès le soir même, la résolution des gauches était considérée par eux comme une manifestation purement platonique et ne pouvant avoir d'influence directe sur la marche des évènements.

On remarque, non sans réflexions malignes, le rapprochement qui s'est opéré entre M. J. Simon et l'un de nos principaux ministres. Avant-hier encore M. Simon dînait chez cette Excellence.

L'union républicaine a refusé de confondre, on le sait, sa souscription pour les inondés avec les autres souscriptions parlementaires. On prétendait, hier soir, que son mobile aurait été le suivant :

Quelques-uns des membres de l'Union sont fort riches; par ostentation, ils se départiraient cette fois de leurs habitudes peu charitables, et voudraient étonner le monde par leur munificence; pour produire tout son effet, il faut que cette démonstration soit isolée et qu'on ne puisse attribuer à l'Assemblée en général ce qui serait le fait d'un groupe en particulier. C'est bien invraisemblable...

Il n'est pas exact que M. de Hohenlohe dût prendre un congé, auquel il aurait renoncé, mais il est très-vrai que son gouvernement lui a prescrit de suivre de près nos débats constitutionnels, auxquels le prince Bismark s'intéresse énormément.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 3 juillet

Présidence de M. D'AUDIFFRET-PASQUIER

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Le procès-verbal et quatre projets de loi d'intérêt local sont adoptés sans débats.

L'Assemblée vote l'urgence d'un projet de loi relatif aux fortifications de Grenoble.

Un amendement de M. des Rotours, portant que les Compagnies devront payer aux familles des employés tués à leur service des pensions égales aux traitements de ces mêmes employés, est rejeté.

Un amendement de M. Parent et un autre de M. de Tillaucourt, tous les deux relatifs à la question des tarifs, ont le même sort.

M. Brame retire pour le présenter plus tard un amendement qui demande un impôt de 20 centimes sur toutes les cartes et tous les permis de circulation *gratuite*.

M. le ministre des travaux publics déclare que les lignes ajoutées par l'Assemblée à l'article 1er devront être l'objet de nouvelles conventions (protestations sur plusieurs bancs.)

M. Rodez de Bénavant combat l'interprétation du ministre.

Après une réplique de M. Cézanne, qui partage l'opinion de M. Caillaux, et des protestations de MM. Arrazat et de Gavardie, l'Assemblée adopte l'art. 2 et l'art. 3 qui déclare que cette convention ne sera passible que d'un droit de trois francs.

L'ensemble du projet de loi est également adopté.

M. Savary revient sur l'incident d'hier, relatif au rapport sur l'élection de la Nièvre.

Il déclare que le rapport de M. le procureur général de Bourges a été communiqué à la commission par M. de Bourgoing. Quant au second rapport dont a parlé M. Bottieau, la commission n'en a jamais connu l'existence.

M. Bottieau prétend démontrer que la commission a eu connaissance de ce second rapport. La commission publie certaines pièces et laisse dans l'ombre certaines autres.

M. Tailhand affirme qu'il n'a communiqué à M. de Bourgoing que les pièces communiquées également au bureau chargé de la vérification de l'élection de la Nièvre.

M. Savary maintient ses précédentes affirmations. Le rapport a, du reste, été lu à la tribune par M. Bottieau.

L'Assemblée a vu que le rapport avait peu d'importance. Il contient seulement une déposition qui sera publiée.

M. Baragnon confirme les assertions de M. Tailhand à l'administration duquel il se fait honneur d'avoir appartenu.

M. Albert Grévy. — Le rapport du procureur général de Bourges a été communiqué seulement par M. de Bourgoing. Le second rapport n'a jamais été communiqué à la commission.

M. Tailhand n'a jamais dit que cette dernière communication ait été faite par lui à la commission.

L'incident est terminé.

M. Ordinaire dépose un projet d'emprunt au profit des inondés du Midi.

L'urgence demandée par M. Ordinaire, mais combattue par M. Léon Say, n'est pas adoptée.

La discussion s'engage sur le projet de loi relatif au chemin de Picardie et de Flandre, dont la 2e délibération est à l'ordre du jour.

Sur la demande de la commission et du gouvernement, l'urgence est déclarée.

M. Krantz, rapporteur, expose l'économie du projet de loi.

Il explique que sur les trois lignes demandées par les auteurs de la proposition, la commission n'accepte que les lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny-au-Bac à Somain.

Quant à la ligne de Douai à Orchies, la commission la repousse.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 6 h. 10.

A propos des inondations

Le fléau des inondations est un de ceux qui par leur violence et leur rapidité, par l'étendue et l'horreur des désastres qu'ils laissent après eux, ont de tout temps été les plus civilisés. Comme ceux des tremblements de terre et des incendies, il surprend les populations au milieu de leur travail ou de leur sommeil, et en quelques jours souvent même en quelques heures, des agglomérations florissantes des vallées où le travail humain avait accumulé les plus riches produits pendant plusieurs générations, sont transformées en monceaux de ruines, couvertes de boue et parsemées de cadavres.

Ce fléau est-il vraiment de l'ordre de ceux qui doivent nécessairement nous surprendre ? Ne pourrait-il pas être prévu ? Ses ravages ne pourraient-ils pas être, sinon conjurés, au moins atténués? Les vies humaines, sumoins, ne pourraient-elles pas, avec ce qu'il y a de facilement transportable dans les richesses humaines, être mises à l'abri ? Une inondation est-elle donc un phénomène tellement accidentel et tellement rapide qu'il ne puisse être prévu, calculé même, et annoncé à temps, sur tout son parcours, aujourd'hui que nous avons le télégraphe, autrement rapide que le plus fougueux cours d'eau ?

En présence de malheurs aussi épouvantables que ceux auxquels nous assistons, le premier devoir est certainement avant tout, de porter promptement tous les secours, tous les adoucissement possibles; mais c'est un devoir non moins urgent de se demander s'il n'y a point de remèdes préventifs pour de pareilles catastrophes, et, s'il y en a, de les signaler et de faire chacun son possible pour les faire entrer dans la voie de l'exécution.

Il est évident, pour tout homme qui veut réfléchir, qu'une inondation est un phénomène physique très-simple, l'effet de l'écoulement sur un sol de forme et de nature connues, d'une quantité d'eau déterminée et mesurable. Il n'y a rien, dans le calcul préalable des effets de l'écoulement d'une masse d'eau donnée, qui dépasse l'intelligence du premier venu de nos ingénieurs, ni les moyens matériels d'une organisation comme celle de nos services administratifs français. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que le problème est aujourd'hui complètement résolu pour la vallée de la Seine, grâce aux études, aux travaux, à l'initiative et à la persévérance de M. Belgrand. Aujourd'hui le niveau de la Seine, sous les ponts de Paris et de toutes les villes riveraines, est annoncé un ou deux jours d'avance par M. Belgrand à quelques centimètres près, et tous les intéressés peuvent prendre à l'avance les mesures nécessaires.

La moindre pluie qui tombe dans les hautes vallées des affluents de la Seine est mesurée au pluviomètre; l'effet absorbant du sol, de la végétation, de l'évaporation a été étudié en chaque saison par de nombreuses expériences comparatives; la vitesse de descente pour chaque valeur de la crue de chaque affluent a été observée et mesurée; il suffit que les chiffres journaliers soient envoyés à Paris par les agents du service, pour qu'une addition des résultats partiels fournisse sur le niveau des eaux, pendant les jours suivants, tous les renseignements désirables.

Il est vrai que la Seine a la grande majorité de son bassin sur des terrains perméables, dont la propriété absorbante empêche les crues de devenir violentes, et que le bassin latéral de l'Yonne seul se trouve un peu dans les conditions de forte pente et d'imperméabilité de terrain qui caractérise tous les affluents pyrénéens de la Garonne et de l'Adour.

Pour qu'une inondation soit à la fois subite et désastreuse comme celle qui vient de ravager les vallées de nos Pyrénées centrales, il faut le concours de trois circonstances qui se rencontrent, Dieu merci, assez rarement : une masse d'eau exceptionnelle rendue subitement libre de s'écouler, la nature imperméable du sol de tout un bassin hydrographique, enfin l'absence presque complète de réservoirs, lacs, tourbières, gazons et forêts protectrices dans un massif à pentes montagneuses.

Cette dernière condition a une importance trop souvent oubliée ou méconnue. L'inclinaison régulière et la simplicité de structure de la chaîne a empêché dans les Pyrénées la formation des grands lacs, ces modérateurs des cours d'eau, qui mettent tout excès en réserve et régularisent le cours inférieur des fleuves. Mais il faut savoir que la végétation, quand elle est puissante et étendue, peut éponger, retenir, mettre en réserve une masse d'eau tout à fait comparable à celle qu'immobilisent les lacs. Un gazon épais, avec le sol meuble qui le porte, peut retenir sur une pente une masse d'eau représentant plusieurs décimètres d'épaisseur : l'eau qui imprègne l'épaisseur souvent énorme d'une tourbière peut s'élever aux cinq sixièmes du poids total : les grandes forêts, qui sont les causes premières, les adjuvants, les soutiens du sol végétal, ont ce double résultat, non-seulement qu'elles constituent aussi, en absorbant et retenant l'eau, un réservoir spongieux, mais encore qu'elles influent sur le régime des pluies, dont elles rendent le retour plus fréquent et moins violent, en déchargeant lentement l'électricité des nuages et enlevant aux averses la soudaineté et le caractère orageux.

C'est le déboisement des montagnes qui est à cet égard la principale cause de la violence des inondations, et les

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 5 JUILLET 1875.

— 49 —

PATIRA

PAR

RAOUL DE NAVERY

XVI. LA GROTTE AUX POULPIQUETS

(*Suite*).

Sans doute il se dit que le traitement qu'on lui infligeait était par trop injuste, car il montra ses crocs énormes et un éclair de rage jaillit de ses yeux. La Flamme venait de prendre la résolution de se venger. Tôt ou tard, il ferait payer à Jean les coups de bâton de cette matinée.

Le forgeron se garda bien de ranger l'atelier en désordre et d'allumer le feu dans l'âtre noir. Il se campa sur le seuil de la porte, et il attendit.

Les paysans passaient, se rendant à la foire de Dinan qui se devait tenir sur la *place du Champ*, célèbre par un combat singulier dans lequel Guesclin soutint l'honneur de la France en vengeant son jeune frère fait prisonnier par un Anglais contre toutes les lois de la chevalerie.

De grands troupeaux de bœufs s'allongeaient sur le chemin, des bandes de jeunes gens marchaient une fleur aux lèvres et la gaieté dans les yeux,

Une petite charrette traînée par un âne s'avançait lentement, et celui qui la conduisait chantait d'une voix claire

Au logis où reste la femme
Avec les oiseaux gazouilleurs,
Nous laissons la part de notre âme
Qui nous rend plus doux et meilleurs.
Chaque nouveau lien attache
L'homme à son modeste logis;
Il est orgueilleux de la tâche
Qui gagne le pain des petits!

Puis, accentuant le refrain comme s'il martelait un lourd morceau de fer, le voyageur dit ce refrain :

Pan! pan! pan! vite au réchaud!
Pan! pan! pan! soufflez la braise!
Pan! pan! pan! dans la fournaise,
Pan! pan! pan! le fer est chaud.

A mesure qu'il approchait, on distinguait mieux son visage. Il pouvait avoir trente ans; ses yeux gris exprimaient une grande douceur; sa bouche était fraîche, sa main calleuse avait le geste aisé. Il marchait d'un pas allègre, caressant le petit âne pelé d'un rameau de chêne.

Souvent il se penchait au-dessus de la charrette et paraissait adresser la parole à des voyageurs que les montants de la carriole cachaient aux regards.

Attirés par la chanson joyeuse, Noll, Gwen et Françoise s'étaient approchés et regardaient sur la route le grand garçon qui chantait d'une voix si pleine.

Le second couplet ne se fit pas attendre :

Si l'on ne voit pas en goguette
Le forgeron toujours forgeant,
Il a pourtant un jour de fête
Et sait dépenser son argent.
Dans les bois il va le dimanche,
Et chantant des airs triomphants,
Porte sur l'épaule ou la hanche
Le plus petit de ses enfants.

Françoise, Gwen et Noll frappèrent l'une contre l'autre leurs petites mains.

Le voyageur regarda les enfants, sourit, puis, apercevant au-dessus de la porte un gigantesque fer à cheval, il s'écria joyeusement :

— Un compagon du métier! loué soit le bienheureux saint-Eloi!

Et tirant la bride du petit âne du côté de la maison de Jean l'Enclume, il l'attacha à un anneau de fer et tendit la main au forgeron.

— Camarade, dit-il, nous sommes en route depuis deux heures du matin ; ma jeune femme un peu fatiguée est couchée dans la carriole avec les enfants ; pouvez-vous nous laisser reposer un peu ?

Jean n'osa refuser.

— Il y a un banc près de la porte, dit-il; ce banc est à tout le monde.

Le voyageur ne parut pas s'offenser du peu de bonne grâce de l'hospitalité de Jean ; il éveilla doucement la jeune femme assoupie, enleva les deux enfants couchés près d'elle sur d'épaisses bottes de paille, et Noll, Gwen et Françoise s'avancèrent vers les nouveaux venus avec de grandes démonstrations de joie.

Claudie alla chercher une terrine de crème et l'apporta avec de belles tranches de pain bis.

Pendant ce temps le voyageur disait à Jean :

— Vous habitez un beau pays tout de même ! Si par hasard vous aviez besoin d'un ouvrier, je me fixerais joliment dans ce coin de terre... Nous demeurons à cinq lieues d'ici, et les affaires n'allaient pas trop mal, quand le feu a détruit notre maison et brûlé notre ménage... c'était rude, allez ! Les braves gens du pays nous auraient gardé leur clientèle ; mais au même moment, un garçon riche et adroit est arrivé de Nantes pour installer une forge ; nous avons compris qu'il ne restait rien à faire pour nous, et chargeant tous les trésors qui me restaient sur ma charrette, je m'en suis allé devant moi, à la grâce de Dieu... Je gagnerai toujours bien ma journée à la foire de Dinan : il ne manquera pas de chevaux à ferrer... C'est égal ! vous habitez un beau pays, et si vous aviez besoin d'un ouvrier...

— Merci, dit Jean, la maison est complète.

Claudie avait écouté l'histoire du jeune forgeron ; elle dit à l'étrangère malade :

— Comme votre mari semble bon !

— Il n'est pas bon, il est la bonté !... jamais un mot de dureté, de reproche, et cependant je suis souvent malade... Il travaille sans repos, et avec un cœur... Tenez, tout le long de la route il chante pour nous distraire, moi et les petits... On peut soutenir toutes les épreuves avec un mari comme celui-là... Nous ne sommes pas riches, mais je ne changerais pas mon sort contre celui d'une fermière ; Servan vaut toutes les richesses du monde.

Gwen et Noll étaient allés chercher le déjeuner du petit âne ; les enfants étrangers émiettaient le pain noir dans la crême ; Servant buvait un verre de cidre frais versé par la main hospitalière de Claudie.

Et malgré sa résignation, celle-ci ne pouvait s'empêcher de penser :

— Elle a raison, un bon mari est la joie de la vie... Et le mien ! le mien !

Une amère douleur passa sur son âme comme une vague s'abat sur le rivage ; mais, de même que le flot se retire, le sentiment d'envie involontaire qu'avait éprouvé la femme de Jean s'effaça quand cette parole de Jésus lui revint à la mémoire : « Bienheureux ceux qui pleurent. »

— En vous remerciant, dit Servan en rendant le gobelet à Claudie.

— Ne remerciez pas, c'est de bon cœur.

Le jeune forgeron serra une seconde fois la main de Jean.

— Cette halte les a reposés tous trois ; maintenant, en route ! Maître, le forgeron ambulant n'oubliera pas le riche forgeron de la paroisse de Saint-Hélen.

Servan aida sa femme à monter dans la charrette, l'installa de nouveau près des outils, souleva les enfants qui envoyaient des baisers d'adieu à leurs amis d'une heure, puis il caressa les oreilles du petit âne avec un : « Hue, Criquet ! » tout amical.

Quand la patience bête eut repris son trot un peu lent, mais égal, le voyageur continua sa chanson :

Si la sueur mouille sa tempe,
S'il se sent un jour triste et las,
Il se souvient qu'il doit l'exemple,
Et forge encore à tour de bras.
Pour chasser les soucis moroses
Et doucement se reposer,
Il entendra des bouches roses
Dire : — « Je t'aime ! » en un baiser.

Et de plus loin, toujours de plus loin, la famille de Jean distingua le